Reconnaissance des diplômes internationaux

En Suisse, de nombreuses professions nécessitent la reconnaissance du diplôme étranger.

Certaines professions sont réglementées en Suisse. Selon la profession, vous aurez besoin de certaines compétences et qualifications et d'un certificat de formation reconnu afin de pouvoir exercer cette profession.

Des informations peuvent être obtenues auprès du **point** de contact national **SBFI** (ⓘ **Secrétariat d'État à l'éducation, à la recherche et à l'innovation)**. Le point de contact vous informera sur :

- l'exercice d'une profession avec un diplôme étranger
- Autorités compétentes en matière de reconnaissance
- la réglementation des professions
- Certificats pour les autorités étrangères

Peut-on travailler en Suisse avec sa qualification professionnelle étrangère ?

Aperçu des organismes de reconnaissance responsables

Contact

Contactez directement SBFI (ⓘ Secrétariat d'État à l'éducation, à la recherche et à l'innovation) via le **formulaire de contact** officiel.

Vous serez transmis à l'autorité compétente si vous avez besoin d'une reconnaissance pour votre diplôme.

Vue d'ensemble du système éducatif suisse

Das Schweizer Bildungssystem DE 12.06.2023 PDF, 231 kB

Points de contact

Trouvez le bon point de contact, le bon conseil ou la bonne autorité dans votre région: Points de contact

© 2025 Informationsplattform für Zugewanderte im Kanton St.Gallen